

<https://pierre-alainmillet.fr/cout-du-chauffage-dans-les-charges>



coût du chauffage dans les charges locataires

- Rencontres -

Date de mise en ligne : mardi 20 janvier 2009

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

des habitants du quartier Amstrong ont demandé un rendez-vous pour évoquer leurs charges de chauffage. Visiblement, les relations avec le bailleur (OPAC du Rhône) ne sont pas au mieuxâ€!

Plusieurs locataires des nouveaux immeubles de l'ilot du cerisier ou des immeubles plus anciens du quartier Amstrong essaient de comprendre le coût très élevé de leurs charges locatives, et notamment de leurs charges de chauffage.

Ayant participé au conseil de transparence du chauffage urbain, ils ne peuvent pas rapprocher les chiffres fournis dans le rapport transmis par la ville (données concernant le réseau primaire qui dessert leur sous-station) et les données que le bailleur leur fournit (qui concernent le réseau secondaire).

Certains chiffres semblent très éloignés, y compris des chiffres qui paraissent pourtant simples, comme la surface habitables de l'immeuble.

Cela crée une situation de méfiance qui est le contraire de ce que la ville tente de faire avec le conseil de transparence.

J'ai proposé une réunion de travail avec la personne qui suit le dossier chauffage en mairie pour comprendre les documents fournis par le bailleur et les rapprocher des documents fournis par la ville.

Ce travail permettra ensuite de proposer à l'OPAC une réunion de travail tripartite ; locataires, bailleur, ville, pour comprendre les coûts du chauffage.

La réunion a permis aussi de reprendre les informations données au conseil de transparence et de regretter que le rapport de l'expert nesoit toujours pas publié, pour une affaire en référé qui date de mars 2007 !

D'autre part, la discussion révèle une situation entre locataires et bailleur qui n'est pas bonne. Ce problème avait d'ailleurs été évoqué en conseil de quartierâ€! Affaire à suivre donc